

# Bulletin municipal Belloy-en-France

Juin 2021







# Editorial

A la veille de ces **vacances d'été**, fort attendues, en sortie de pénibles longs mois d'une contrainte sanitaire obligée pour tous, faisons ensemble **un point info** sur les projets communaux arrêtés au budget primitif du printemps dernier.

En ce qui concerne la **fiscalité communale 2021**, à Belloy, comme lors des années précédentes, il n'y aura **pas d'augmentation du taux** global des impôts locaux. Nous actons simplement la disparition programmée de la TH et sa compensation par basculement du taux du foncier bâti départemental, couplée à celui du taux communal. Ceci en dépit d'un coût financier 2020 non prévisible, de la gestion sanitaire du COVID 19 qui avoisine les **80 000 €**.

En matière de **préservation de notre ruralité**, un « **Belloy sans prison** », dans le respect d'un **site protégé plaine de France**, a été heureusement acté par une annonce **finale ministérielle** qui a privilégié un site alternatif sur une commune voisine du Val d'Oise. Soulignons que dans cette confrontation Etat, Collectivités, à l'issue de prime abord toujours incertaine, la **convergence** rapide et **solidaire**, à l'opposition manifestée par la **commune de Belloy, de l'ensemble des Maires de la C3PF, du PNR, et de leurs Présidents respectifs**, ainsi que la constante mobilisation du **collectif citoyen** qui ont su mettre en avant les arguments de **droit environnemental** à même de retarder un tel projet sur un tel site. Il est à se réjouir tout, qu'après notre **visite** chez le **garde des sceaux**, nous ayons été non seulement entendu, mais suivi dans un délai aussi court, par les instances ministérielles décisionnelles.

Quant aux polémiques concernant un **remblai** d'une ancienne carrière d'extraction d'argile au lieu-dit **Le Montry** (placée sous l'égide des **services préfectoraux** depuis un **décret de mars 2006**) par les terres d'Île de France, **l'arrêté préfectoral d'avril 2021** prend acte des démarches et signalements constants de la commune et **met en demeure** l'exploitant contrevenant de se conformer aux règles environnementales régissant ce type d'activités. Par ailleurs, **l'exacerbation immodérée des échanges** sur **réseaux sociaux** ou par **tracts de**

**boîitage** interposé ne saurait servir de bases à de libres propos démocratiques. Sachons en tout domaine **raison gardée** et gardons-nous des vents mauvais en termes de débats publics. Ils n'apportent rien à la nécessaire **cohésion citoyenne** et au **bien vivre ensemble** !

Dans le **domaine scolaire**, outre les **petits entretiens et réparations** habituels en période estivale, il est prévu la **réfection** supplémentaire du **sol** d'une classe élémentaire, l'équipement de **visiophones** avec gâches électriques des portails d'accès scolaires. Installation de la  **fibre optique** qui alimente à ce jour les **7 TNI et 70 tablettes des 7 classes** numériques élémentaires déjà toutes équipées. La fibre optique a été aussi déployée sur tous nos bâtiments publics : Mairie – Médiathèque – Bibliothèque - Salle Polyvalente et Maison pour tous.

En **matière de voiries** : les travaux **d'enfouissement** des **réseaux** aériens et la pause de nouveaux can-délabres rue de la **Croix Saint-Georges** s'achèvent cet été et laissons place à l'automne à ceux de la **requalification du CD85** avec le **Département**. Dans un premier temps, rues Général Leclerc-Mirville, puis dans un second temps Place du Souvenir - rue Croix Saint-Georges. Les **plans et détails du projet** sont d'ores et déjà exposés en **Salle des Fêtes aux heures d'ouverture du secrétariat de Mairie**. Gageons que les différents dispositifs prévus, alternat de circulation, modalité de stationnement différencié, plateau surélevé, déambulation piétonnière PMR, réfection de trottoirs, chaussées, pavages d'entrées charretières et paysagement, pallient notablement à sécuriser et bien rénover cette longue traversée de centre-ville. Enfin, avec la Région, notons l'installation de **bornes de recharges** de véhicules **électriques** **Place Sainte-Beuve** et au **Beau-Jay**, ainsi que la pose, par la commune, de **barrières anti-dépôts sauvages** sur les chemins ruraux, les plus historiquement affectés par ces activités citoyennes peu respectueuses. De plus une campagne de **stérilisation des chats errants** en convention avec la **SPA** c'est déroulée sur des lieux de regroupements alimentaires **rue des Carreaux et de la Gare**.

Par ailleurs, nous avons **adhéré** en mai, avec les communes de **Viarmes, Asnières, Luzarches, Chaumontel, Seugy, Saint-Martin**, à une convention de mise à disposition horaire, ceci y compris en **soirées** et les **week-ends**, d'une **police intercommunale** de 7 officiers dont 1 brigadier maître-chien. Un dispositif peut être mieux à même de pallier, en liaison avec la **Gendarmerie** aux multiples petites incivilités et transgressions du code routier et ruraux qui perturbent trop souvent le quotidien de chacun.

Dans le **domaine social** : le service de **portage des repas** à domicile pour personnes âgées dépendantes bénéficie d'un **nouveau traiteur « Délice Ly »** basé à Saint-Martin en lieu et place du CCAS de Viarmes. Les services d'accompagnement à la **recherche d'un emploi** pour les **jeunes** de moins de 26 ans sont en place depuis un an au secrétariat de Mairie ainsi que le **point numérique sénior**. Quant au **bus multiservices du CIAS Communautaire**, il stationne chaque mois Place Sainte-Beuve. Et l'association « **l'effet des faits** » avec la **Région** met en **autopartage un kangoo** électrique à disposition de tous ainsi qu'un **service de vaisselles partagées**.

Quant au **monde associatif, bénévoles et adhérents** ne cachent pas leur **impatience** à rouvrir toutes **activités** et à assurer de libres **manifestations** ! Celles-ci ont déjà débutées avec entre-autre avec « **un petit-déjeuner fêtes des mères** » avec le **COTAB**. Et une **brocante d'automne** est déjà programmée par le **BEF**. Enfin, rappelons que pendant les grandes vacances le **centre de loisirs** intercommunal de l'**Acelvec** à Saint-Martin et l'**Ado-society** sur Belloy sont à disposition des **enfants** cet été et que l'**Abbaye de Royaumont** est ouverte **gratuitement** à tous pour de beaux événements dominicaux.

**Bonnes vacances à tous !**  
Continuez à vous vacciner pour que nous puissions peut être et enfin tomber les masques dès cet automne.

# DIX COMMANDEMENTS

Les réseaux sociaux peuvent être de véritables sources de petits et grands soucis si on ne respecte pas ces 10 commandements. À apprendre par cœur !

— Par CAMILLE GRUHIER

## Bien gérer ses réseaux sociaux



**I Mes mots de passe, je bichonnerai**  
 Porte d'entrée de tous vos comptes, les mots de passe sont d'une importance capitale. Choisissez-les complexes, avec un moyen mnémotechnique. Et à chaque réseau social, à chaque site web, un mot de passe unique !

**II Le temps passé, je limiterai**  
 Instagram, Facebook ou Twitch sont addictifs et chronophages ! Imposez-vous une durée limitée par jour et ne tombez pas dans l'excès.

**III Point trop de ma vie privée, je ne révélerai**  
 Récolter des likes est flatteur... Mais n'en dites pas trop sur vous ! Une fois publié sur un réseau social, un contenu échappe à tout contrôle.

**IV De ma vigilance, jamais je ne me départirai**  
 Promesses de gain, d'argent facile ou de produit miracle... Les arnaques pullulent sur les réseaux sociaux. Restez lucide et vigilant. Dès lors, rien ne sert d'accepter tout le monde comme ami : quelle que soit l'identité affichée, vous ne savez jamais réellement qui se cache derrière un profil.

**V Avec aucun inconnu, je ne chatterai**  
 Sur les réseaux sociaux, entrer en contact avec des inconnus est simple comme bonjour. La plupart sont bienveillants, mais pas tous...

**VI Ailleurs, je m'informerai**  
 Les réseaux sociaux, Facebook et Twitter en tête, véhiculent des fake news (ou infox, mélange d'info et d'infox). Ces infos ont l'air crédibles, mais leur exactitude

n'est jamais contrôlée, et elles ressemblent plutôt à de la propagande. Pour vous informer, misez sur les médias traditionnels : ils emploient des journalistes professionnels qui vérifient leurs sources.

**VII Mes paramètres de confidentialité, je scruterais**  
 Passer en revue ces paramètres (gestion du profil, de l'activité...) n'est pas la partie la plus fun. Toutefois, c'est indispensable pour encadrer votre exposition sur les réseaux sociaux, ou encore limiter la publicité ciblée.

**VIII À carreau, je me tiendrai**  
 Ne nourrissez pas la haine ni les débats stériles ! Les échanges sur les réseaux s'avèrent parfois houleux, voire insultants, ou même carrément répréhensibles (racisme, homophobie, etc.).

**IX Aux Gafa, mes données, je ne céderai**  
 Clubhouse, Facebook et LinkedIn ont récemment connu des fuites massives de données de leurs abonnés. Les Gafa (les géants du Web) sont régulièrement la cible de pirates. Moins ils en savent sur vous, moins vous risquez de voir vos données en vente sur le Dark Web (l'internet « officieux », où sévissent les escrocs).

**X Mes droits, au besoin, j'exercerai**  
 En France, la Commission nationale informatique et libertés, la Cnil<sup>(1)</sup>, veille au respect des données personnelles des consommateurs et à l'application du règlement général sur la protection des données (RGPD). En cas de souci, n'hésitez pas à contacter cet organisme. Il a la possibilité de saisir la justice s'il a connaissance de comportements contraires à la loi. +

(1) Cnil : 3, place de Fontenay, 75007 Paris ; Cnil.fr

### TABLEAU DES INFRACTIONS ET PEINES ENCOURUES EN MATIERE DE CRIMES ET DELITS COMMIS AU PREJUDICE DES ELUS

Nature	Qualification	Qualité de la victime	Peines principales
PRESSE	Diffamation	PDAP/PCMSp	45000€
	Injure publique	Corps constitué/ PDAP/PCMSp	12000€
OUTRAGES	Outrage	PDAP	1 an – 15000€
		PCMSp	7500€
	Outrage en réunion	PDAP	2 ans – 30 000€
		PCMSp	6 mois – 7500€
Outrage en raison de la race, ethnie ou religion	PDAP	2 ans – 15 000€	

PDAP = Personne dépositaire de l'autorité publique  
 PCMSp = Personne chargée d'une mission de service publique



# FINANCES LOCALES

## L'incidence de la pandémie sur les finances locales.

Depuis mars 2020, nombre d'activités n'ont pas pu se tenir, de même les écoles ont subi beaucoup de consignes, distanciation à la cantine, dans la cour, dans les classes tout cela a demandé de revoir l'organisation et a entraîné des contraintes en matière de personnel, de repas à la cantine et de garderie.

### 1 – Redevance périscolaire

Le nombre d'élèves inscrits à la cantine en 2020 était de 16 526 contre 25 562 en 2019  
Cela a généré une diminution des recettes de 67 758,70 €  
Bien sûr nous avons fait moins d'achat d'alimentation et avons économisé sur ce poste 17 398,44 €

### 2 – Personnel périscolaire

Le nombre d'élèves inscrits à la garderie s'est élevé à 7 068 en 2020, contre 10 861 en 2019  
Nous avons été obligés de garder le personnel et même de prendre des agents d'animation supplémentaires afin de faire respecter les règles de distanciation et des gestes barrières dans la cour d'école et éviter que les élèves de classes différentes se croisent.  
Nous avons eu un coût supplémentaire de 18 674,36 €

### 3 – Fournitures de protection Covid

Nous avons acheté des masques, du gel hydroalcoolique ainsi que des protections anti-covid que nous avons installés dans les bureaux du personnel pour un montant de 16 018,27 €  
En contrepartie de ces dépenses, nous avons reçu une subvention de 2 500,00 €  
Qui représentait le maximum possible...

Au final cette pandémie a coûté à la commune la somme de 82 552,89 €

Soit	
1 - Redevance périscolaire	67 758,70 – 17 398,44 = 50 360,26 €
2 – Personnel périscolaire	18 674,36 €
3 – Fournitures de protection	16 018,27 – 2 500,00 = 13 518 27 €

Aline CARON  
Rapporteur Commission Finance



## DES TRAVAUX POUR REpondre AUX BESOINS DES BELLOYSIENS

Avant l'été, deux chantiers seront terminés dans le domaine du cadre de vie :

**Le premier** consiste en l'**enfouissement des réseaux aériens rue de la Croix Saint Georges** et au changement des éclairages publics. Ces travaux devaient nécessairement être entrepris avant le chantier important qui concernera le CD 85 : ce sera effectivement le cas.

**Le second** concerne l'**implantation de bornes de recharges pour les véhicules électriques** : les travaux rue Faubert seront très prochainement terminés ; quant à l'implantation d'une borne supplémentaire au Beau Jay, elle sera effective dès que les travaux préparatoires auront été effectués par ENEDIS.

Jean-Marie BONTEMPS  
Maire-adjoint



## AFFAIRES SOCIALES

A savoir :

### CCAS

#### . Service de portage de repas à domicile :

Le CCAS de Viarmes qui assurait le portage des repas à domicile pour des personnes en difficultés a cessé ce service pour les personnes extérieures à son territoire à compter du 28 février 2021.

Aussi le CCAS de Belloy en France, pour assurer la continuité de ce service et permettre le maintien au domicile des personnes concernées, a proposé de faire intervenir un prestataire en remplacement et a retenu le traiteur "DELICE'LY" de Saint-Martin du Tertre et d'octroyer une participation financière pour chaque repas livré qui sera déduite du prix du repas facturé par le traiteur au bénéficiaire à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021.

Les bénéficiaires sont des personnes isolées et sur avis médical :

. âgées de plus de 65 ans ou de 60 ans en cas d'incapacité au travail

. ou handicapées titulaires d'une carte d'invalidité

. ou temporairement dans l'incapacité de se confectionner un repas

Pour un couple, les deux personnes doivent remplir les conditions.

Toute personne remplissant les conditions précitées voulant bénéficier de cette prestation est invitée à se rapprocher du secrétariat de la Mairie - téléphone : 01 30 35 70 14

#### . Service d'accompagnement à la recherche d'emploi pour les jeunes :

En début d'année le CCAS a ouvert un service d'accompagnement à la recherche d'emploi pour les jeunes de moins de 26 ans avec l'aide d'un professionnel de ressources humaines.

Au programme :

. élaboration du projet professionnel, du CV et accompagnement dans la stratégie de recherche.

Depuis début janvier ce sont quatre jeunes belloysiens qui ont bénéficié d'un accompagnement.

Pour avoir accès à ce service, prendre contact avec le secrétariat de la mairie (01.30.35.70.14) à la suite duquel sera programmé un rendez-vous avec le professionnel de ressources humaines.

#### . Séniors et numérique :

Un point numérique séniors a été mis en place en mairie. Toutes personnes intéressées pour une aide quel qu'elle soit (déclaration des revenus, recherches diverses etc...) peuvent contacter le secrétariat de la mairie (01.30.35.70.14) pour prendre un rendez-vous auprès de Madame Monique MOREAU, Adjointe au Maire aux affaires sociales qui se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

#### . Nos Anciens :

Après cette longue période de reconfinement, la réouverture du foyer des Anciens est prévue le jeudi 17 juin 2021 tout en respectant les consignes sanitaires applicables à cette date. C'est avec un très grand plaisir et un soulagement que Marie, Angelina et Marc reprennent les activités et vous y attendent.



### CIAS

#### . Permanences bus itinérant :

Le bus itinérant, malgré le reconfinement, a continué d'assurer ses permanences avec une très forte attente des usagers. Dans tout le territoire que composent les communes de la C3PF, en janvier et février ce sont 162 personnes qui ont donc été reçues dont 42 pour des contrats d'engagement réciproque liés au suivi des bénéficiaires du RSA et 120 personnes pour toutes autres démarches administratives (dossiers MDPH, cartes solidarité transport, démarches liées aux cartes grises et permis de conduire par le biais du site de l'ANTS), des demandes de prise en charge par les réseaux de santé, concernant Pôle Emploi et bien d'autres pour ne citer que les plus fréquemment sollicitées.

Informations et prise de rendez-vous :

Tél. : 06.43.60.03.32 - mail : [cias@c3pf.fr](mailto:cias@c3pf.fr)

Stationnement du bus sur la place de la Mairie les jours et heures indiqués suivant un planning établi périodiquement et affiché sur les sites de la Mairie.

#### . Service AppyVisio du Département du Val d'Oise :

Plus de 450 activités par an sur des sujets tels que le sport, les conférences culturelles, l'accès aux droits, le sommeil, la mémoire, l'hypnose, les dictées, les cours de cuisine etc. sont proposées.

Pour découvrir la programmation complète, vous êtes invités à vous inscrire sur le site et d'entrer le code partenaire **CF9500** qui vous donnera accès à l'espace réservé pour le département du Val d'Oise et à la programmation qui lui est associée.

**Grace à la Conférence des Financeurs**, ce service est proposé **gratuitement** aux particuliers.

Une Hotline est gratuite. Celle-ci est accessible sur "[contact@happyvisio.com](mailto:contact@happyvisio.com)" ou au **01 76 28 40 84**. Elle permet d'accompagner les usagers qui seraient en difficulté ou de répondre à leurs questions.

Malgré ce début d'année difficile je vous souhaite à toutes et tous de bonnes vacances bien méritées et surtout continuez à bien prendre soin de vous.



Monique MOREAU,  
adjointe au Maire aux affaires sociales

## NOS ECOLES

Chers Parents,

Une nouvelle année scolaire se termine et celle-ci aura été riche en rebondissements avec un enchaînement de confinements, couvre-feux, fermetures de classes et adaptations permanentes aux évolutions du protocole sanitaire. Nos enfants vont certainement être très heureux d'être en vacances cet été avec des contraintes, nous l'espérons, moindres et accompagnés d'une météo plus clémente.

Le **Covid-19** reste l'affaire de tous et tout ne sera malheureusement pas résolu en septembre. Les gestes barrières sont une première réponse et la vaccination en est une autre. J'espère que nombre de parents (ainsi que toutes les personnes en âge de l'être) auront le temps d'être vaccinés avant la rentrée de septembre afin de limiter la circulation du virus. Moins de Covid-19 signifiera moins de perturbations potentielles dans l'apprentissage des connaissances dispensées par nos écoles.

Nos **services périscolaires** n'ont cessé de prendre soin de vos enfants et d'assurer leur **mission** ces derniers mois. La tâche fut délicate et j'en profite pour remercier tous nos **animateurs**, notre coordinatrice ainsi que nos agents administratifs pour le sérieux et la réactivité dont ils ont fait preuve cette année. N'oublions pas nos enseignants, nos directrices et nos atems qui ont, eux aussi, assuré avec brio la gestion du temps scolaire. J'en profite pour remercier chaleureusement Mina qui prendra sous peu une retraite bien méritée et lui souhaite une bonne continuation.

Par ailleurs, nous avons profité du mois de juin pour mettre en place un nouveau moyen de règlement par carte bancaire afin que vous puissiez, dès la rentrée prochaine, vous acquitter de vos factures périscolaires via internet.

Notre désormais traditionnelle **porte ouverte des services périscolaires aura lieu le mardi 14 septembre 2021 de 19h à 20h30** en espérant que les contraintes sanitaires soient suffisamment clémentes. Cette soirée sera l'occasion de découvrir nos services, nos locaux et bien sûr notre équipe ! Alexandra Roger et toute son équipe restent à votre disposition toute l'année pour répondre à vos interrogations si cela était nécessaire.

L'inclusion dans nos services reste une priorité. Cependant celle-ci est liée à la signature d'une convention entre la Mairie, les parents et l'école et éventuellement un médecin conseil pourront émettre leur avis. Comme les PAI, n'attendez pas que la rentrée ait eu lieu pour faire valider ces documents car sans validation, nous ne pourrions accueillir ces enfants.



Concernant la caisse des écoles, son activité a été fortement perturbée cette année. Encore merci à nos parents élus qui ont su s'adapter et proposer un joli concours qui a encouragé les Belloysiens à illuminer leur devanture et ainsi apporter un peu de magie de Noël durant des temps difficiles. Un concours de dessins en fonction des tranches d'âge a eu un franc succès en fin d'année dernière. La caisse des écoles, avec le soutien de nos enseignants, a réussi également à organiser la venue du Père Noël dans nos écoles pour le plus grand bonheur des enfants. L'événement majeur qu'est la Kermesse n'a pu malheureusement être maintenu à cause des conditions sanitaires mais nous espérons bien en avoir une en 2022 !

N'oublions pas les plus grands :

**L'Adosciety** devrait ouvrir ses portes en juillet et août. Cependant ayant été en recherche d'un nouveau directeur ou d'une nouvelle directrice en juin, je vous remercie de votre patience car cela a retardé les inscriptions et la mise en place du programme.

Dernier point concernant les collégiens, la commune de Belloy en France subventionnait jusqu'à présent la carte de transport uniquement pour les enfants fréquentant le collège de Montsout. La commission Scolaire va proposer au conseil municipal du 17 juin d'étendre cette subvention à TOUS les collégiens. Suite au conseil municipal, nous appliquerons la décision prise par celui-ci. N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie fin juin pour les enfants ne fréquentant pas le collège de Montsout.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de passer de bonnes vacances d'été et de revenir vaccinés et en pleine forme avec vos enfants pour la rentrée de septembre.

Thibaut SAINTE-BEUVE  
Maire-Adjoint aux affaires scolaires







Dans le contexte actuel, je tiens à remercier Nicole, Aline et Brigitte de la médiathèque de Belloy en France ainsi que sa présidente Mathilde MACHON qui nous a permis cette année encore de participer aux « Petits Champions de la Lecture ». Le concours vise à promouvoir la lecture sur un mode ludique. Bravo aux élèves qui se sont pleinement investis dans ce projet.

Isabelle PREVOST  
Directrice de l'école élémentaire



## ACELVEC : (Association des Centres de Loisirs et de Vacances de l'Enfance de Carnelle)

En ces temps difficiles, l'ACELVEC fait son possible pour rester ouvert et offrir aux enfants le meilleur pour s'amuser.

Ces 6 derniers mois, l'ACELVEC a accueilli les enfants par groupe en fonction de nos différentes communes pour éviter le brassage.

Aucune sortie n'étant possible, nous avons organisé des jeux en intérieur et en extérieur (jeux de sociétés / foot / activités manuelles / mini-jeux / balades en forêt de Saint Martin avec construction de cabane, mini jeux et goûter en forêt).

Pendant les congés d'hiver (2<sup>ème</sup> semaine de février), un de nos animateurs Karim TERNANE nous a fait découvrir une pièce de théâtre "Le fil imaginaire".

Les prévisions pour cet été : Nous espérons d'ici là pouvoir faire à nouveau des sorties mais il y aura toujours des groupes par ville. Les animateurs sont motivés et nous avons plein d'idées de thèmes et de grands jeux inédits.

La date limite des inscriptions pour cet été est fixée au lundi 3 juin 2021.

Nous vous souhaitons de passer un bel été.



Sabine Loréa  
Conseillère municipale



## Bientôt 16 ans ? Faites vous recenser !

Le parcours citoyen a été mis en place depuis la suspension de l'appel sous les drapeaux. Tous les jeunes Français-es doivent effectuer la journée de défense et citoyenneté (JDC). Journée d'information sur les droits du citoyen, ses devoirs et le fonctionnement des institutions.

Trois étapes composent le compose :

Etape 1 : l'enseignement de défense dispensé en classe de 3<sup>ème</sup> et de 1<sup>ère</sup>

Etape 2 : le recensement à effectuer à sa mairie de domicile à partir de l'âge de 16 ans. Cette démarche peut également être effectuée sur le site du service public

Etape 3 : la journée de Défense et de Citoyenneté (JDC) à effectuer avant l'âge de ses 18 ans.





## 8 MAI 2021 : UNE CEREMONIE PARTICULIERE



Midi approche en ce 8 mai 2021 quand un cortège insolite quitte la place Sainte-Beuve pour gagner, à travers les rues du village, la place du Souvenir : derrière la voiture de la police municipale qui émet de mâles mélodies militaires, deux porte-drapeaux eux-mêmes suivis de trois élus dont notre maire et notre député et deux anciens combattants. C'est la situation sanitaire qui, en cette célébration de l'armistice de 1945, nous a obligés à ces restrictions draconiennes.

« Ouvrez le ban » proclame notre maire, Raphaël BARBAROSSA pour déclencher la musique et permettre le dépôt des gerbes : au nom des anciens combattants, du Conseil municipal et celle que Guillaume VUILLETET, député, dépose lui-même au pied de notre monument aux morts. Vient alors le traditionnel « Appel aux Morts » au cours duquel sont égrenés les noms des Belloysiens morts pour la France au cours des derniers conflits mondiaux mais aussi d'Indochine et d'Algérie, la sonnerie aux morts, la minute de silence et jaillit alors l'hymne national sur la place du Souvenir.

Monsieur le Maire passe la parole à Daniel MAYOT, récent président de la section locale de l'UNC (Union nationale des Combattants) qui rappelle les pertes humaines provoquées par la Seconde Guerre mondiale (plus de 40 millions de personnes civiles et militaires) et affirme que le « peuple français, en métropole et dans les différentes parties de l'Empire colonial français – a su rester fidèle aux valeurs de la République : Liberté, Egalité, Fraternité. » « Nous n'avons pas à rougir d'être français, soyons fiers de notre passé » conclut-il.

Raphaël BARBAROSSA lit à la maigre assistance le message de Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants. Un rappel historique sur les combats mais aussi sur « une joie bouleversée (qui) emplit les cœurs, les drapeaux (qui) ornent les fenêtres, les embrassades (qui) se noient dans la liesse populaire » : c'est la Libération ! « Soixante-seize ans plus tard, reliés par notre mémoire commune et épris de la même reconnaissance, nous nous unissons par la pensée et par notre hommage pour saluer le souvenir de celles et ceux qui ont combattu et abattu le fléau nazi » ajoute la ministre.

En conclusion, Mme DARRIEUSSECQ rappelle les mots d'André Malraux : « Un monde sans espoir est irrespirable ». « La victoire de 1945 est le succès de l'espérance, mais elle est aussi l'aube d'un nouvel effort collectif pour la reconstruction, pour la paix et pour l'Europe. Hier comme aujourd'hui, face aux épreuves et aux crises du temps, la Nation française se tient debout, résiliente et espérante » affirme-t-elle.

Ce sont alors les notes de la IXème symphonie de Beethoven, l'Hymne à la Joie, qui explosent dans le ciel belloysien où le soleil tente de se frayer un petit chemin pour accompagner le cortège officiel vers la mairie. Chacun espère que le 8 mai 2022 permettra à tous ceux qui le souhaitent de célébrer cette fête et de se retrouver, selon la tradition, autour du verre de l'Amitié.

Jean-Marie BONTEMPS  
Maire-adjoint



## 4 barrières pour protéger nos chemins des dépôts sauvages côté D909

La presse titrait récemment : « Les dépôts sauvages prolifèrent dans tout le département ». C'est un véritable fléau et il convient de le combattre avec nos moyens et avec toute notre énergie.

La puissance matérielle et financière des communes est limitée face à la quantité de dépôts à évacuer et à retraiter chaque année... et à ce jour : c'est sans fin.

La communauté de communes attribue annuellement un budget pour faire évacuer les plus gros dépôts et elle dote les communes de caméras chasseur pour débusquer les contrevenants.

A Belloy, nous avons choisi de compléter cet aménagement en imitant ce qui donne des résultats ailleurs : poser des barrières.

Le but est de compliquer la tâche du pollueur en le décourageant de franchir l'obstacle. Nous avons développé une barrière à câble facile à mettre en œuvre, aussi efficace et robuste qu'une barrière oscillante mécanosoudée, et surtout 4 à 5 fois moins onéreuse : Un sérieux argument pour multiplier les zones à protéger avec un même budget.

Le succès de la barrière ne se mesure pas à sa taille ou à sa robustesse. Il faut avant tout qu'elle soit fermée et barre l'accès au chemin pour les véhicules.

Les agriculteurs les ouvrent et les ferment au gré de leurs passages.

Si vous constatez qu'une barrière est ouverte sans agriculteur visible aux alentours, n'hésitez pas : soyez les sentinelles de votre territoire comme le garde champêtre d'antan, remettez la barrière en place : positionnez les cônes debout, tendez le câble et accrochez la boucle dans le crochet de la plaque sur le plot béton. Le cadenas sera refermé plus tard... il n'est pas obligatoire pour avoir l'effet d'un chemin barré.

Pourtant, être sentinelle ne suffit pas. Soyons surtout citoyen : Comme nous devons résister à la surconsommation pour diminuer nos déchets, il faut résister aux prestations à bas prix pour évacuer ces déchets. Ce sont eux que nous retrouvons dans nos campagnes. Ayons le réflexe de demander un bon de mise en décharge avant de payer nos prestataires.

Jérôme Chevallier  
Conseiller municipal



## Stérilisation des chats libres par la SPA

Dans le cadre de la convention signée entre la mairie et la SPA (convention pour la stérilisation de 10 chats libres), le trappage prévu le 10 avril 2021 rue des Carreaux et quartier de la gare, suite au mauvais temps, a été reporté au dimanche 11 avril 2021. Avec l'aide des bénévoles de la SPA, et une belloysienne engagée contre la maltraitance animale, l'opération a été un succès puisque 6 chats ont pu être trappés, soignés, stérilisés, identifiés et être proposés à l'adoption.

Une nouvelle opération était prévue le 26 avril mais celle-ci n'a pas porté ses fruits. Le contact avec la SPA est maintenu de façon à poursuivre cette opération à une date ultérieure.



Stéphanie Guerive  
Conseillère municipale





## COLLECTIF BELLOY SANS PRISON

### Le collectif Belloy sans Prison : des citoyens engagés pour une cause juste et sincère

Impulsé par les élus de la majorité, le Collectif a très rapidement été ouvert aux Belloysiens désireux d'agir contre ce projet. Il a rassemblé des personnes engagées et soucieuses du devenir de leur commune.

#### “NON A LA PRISON”

L'objectif était d'afficher la couleur : des pancartes disposées aux quatre coins du village donnaient le ton. Le Collectif s'est opposé fermement au projet qui impliquait le sacrifice de 18 hectares de terres agricoles, l'écornement du corridor écologique de Belloy et la suppression du cône de vue entre Belloy et St Martin. “Non à la prison”, l'emplacement choisi n'était pas le bon !

La délégation d'élus ayant rencontré le garde des Sceaux, Éric Dupond-Moretti, pour convaincre l'administration de déménager la future maison d'arrêt était une grande avancée. Le Collectif a néanmoins souhaité maintenir la pression, refusant de céder à la résignation.

Deux mois d'indignation qui ont suscité l'intérêt de la presse régionale qui a largement relayé notre mobilisation (France 3, BFM, Le Parisien, l'AFP, la Gazette du Val d'Oise, VONews...).

#### 7 mai 2021 : le soulagement

Le Premier ministre, à l'occasion d'une allocution à Gonesse, a annoncé que la future maison d'arrêt serait implantée à Bernes-sur-Oise et a ainsi écarté définitivement le projet de notre commune.

Merci aux Belloysiennes et Belloysiens qui ont soutenu la démarche en signant le registre qui, après avoir comptabilisé plus de 3000 signatures, a été annexé au courrier du Collectif adressé au Ministre de la Justice.

Merci au Parc Naturel Régional pour sa lettre argumentée et inspirante ainsi que pour son positionnement solidaire. Merci aux différents soutiens sollicités qui ont tous pesé dans le retrait du projet : Chambre d'agriculture du Val d'Oise, Député, élus départementaux, élus municipaux et communautaires...

#### Un symbole de mémoire et d'avenir

A l'image d'un arbre que l'on plante, non pas pour soi mais pour les générations futures, l'action collective a contribué à préserver le cadre rural de notre commune pour les générations qui nous succéderont.

C'est dans cet esprit, que des enfants ont planté un arbre au parc de la Marlière, en présence de certains membres du Collectif et de monsieur le Maire.

Les membres du collectif Belloy sans prison.



## FLASH SUR L'ACTUALITE DE CARNELLE PAYS DE France

Delphine DRAPEAU  
Conseillère communautaire



Jean-Marie BONTEMPS  
Vice président de la C3PF



Malgré les conditions particulières dues à la pandémie qui interagissent avec toutes les activités, votre communauté de communes, Carnelle Pays de France, a poursuivi son travail tout à fait normalement à deux exceptions près : conformément aux directives gouvernementales, le télétravail a été développé dans toute la mesure du possible pour les employés de la communauté et la plupart des réunions – notamment celles des commissions – se sont déroulées par visioconférence. Seuls les conseils communautaires se sont déroulés en présentiel, dans le respect des normes sanitaires mais sans public (les séances ont été diffusées en direct sur le site de la C.PF). Nous ne reprendrons pas ici l'intégralité de l'activité de toutes les commissions de travail mais nous invitons tous ceux qui souhaiteraient avoir davantage de renseignements à se reporter au site internet de la C3PF. Trois initiatives marquantes et concrètes au service de tous les habitants de la C3PF :



### CENTRE DE VACCINATIONS C3PF A VIARMES

Depuis le 17 mars, grâce à la volonté du Président de la communauté de communes, de Christiane AK-NOUCHE, vice-présidente en charge de Centre intercommunal d'action sociale (CIAS), et d'Olivier DUPONT, maire de Viarmes, qui a mis les locaux à disposition, un centre de vaccination fonctionne à Viarmes, allée de Sully. Après une période transitoire, il est devenu permanent après avoir obtenu l'agrément de l'ARS (Agence régionale de santé) Ile de France. Au 31 mai 2021, 11 331 personnes avaient été vaccinées à Viarmes, et nous en sommes à une moyenne de 1700 injections par semaine. Ce centre fonctionne grâce à l'implication de nombreux médecins et infirmiers de notre communauté et de nombreux bénévoles qui accueillent et guident les personnes à l'intérieur du centre de vaccination. Le centre sera fermé une quinzaine de jours au mois d'août.

**Profitez de ce centre très proche de chez nous pour vous faire vacciner soit en prenant rendez-vous sur Doctolib soit auprès de la mairie qui transmettra votre**

**inscription.** Depuis le 15 juin, tous les plus de 12 ans peuvent se faire vacciner : n'hésitez plus ! Faites-le pour vous, Faites-le pour faire reculer la pandémie. Cela est devenu un geste citoyen.



### PROGRAMME DE RENOVATION ENERGETIQUE

Dans le cadre du programme SARE (Service d'accompagnement à la rénovation énergétique), la Communauté de communes Carnelle Pays de France, en partenariat avec le département du Val d'Oise, l'ADIL 95 (Agence d'information dur le logement) et SOLIHA propose à ses habitants un dispositif gratuit et indépendant pour la rénovation énergétique de leurs logements. Sous la dénomination « Val D'Oise rénov » dans notre département, il s'agit d'un service clef en main gratuit pour tous qui s'adresse à tous les particuliers, propriétaires de leur logement, sans conditions de revenu et aux copropriétés. Une documentation complète a été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.

Pour en bénéficier :

- Deux adresses électroniques : [www.valdoise.fr/valdoiserenov](http://www.valdoise.fr/valdoiserenov) ou [www.carnelle-pays-de-france.fr](http://www.carnelle-pays-de-france.fr)
- Un numéro de téléphone : 01 30 32 83 15
- Des permanences le dernier lundi de chaque mois de 14h à 17h (la permanence du 28 juin aura lieu en mairie de Viarmes ; le lieu de la permanence du 27 septembre sera précisé ultérieurement)





## POLE CULTUREL

**RETOUR DES DIMANCHES A ROYAUMONT** : pour partager la culture vivante avec le plus grand nombre, l'Abbaye de Royaumont propose **tous les dimanches à 15h30** une rencontre musicale ou chorégraphique, un atelier jeune public, une conversation aux jardins ou un échange avec des spécialistes à propos de l'histoire et du patrimoine.

Ces rencontres d'une durée moyenne de 45 mn à une heure permettent d'ouvrir le dialogue avec des artistes ou des chercheurs dans le cadre privilégié du parc, du cloître ou des espaces historiques de l'abbaye.

L'accès aux rencontres est inclus dans le billet d'entrée. **Nous vous rappelons que l'accès à l'abbaye – et donc aux ateliers du dimanche – est gratuit pour l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes –** donc pour ceux de Belloy-en-France – sur présentation d'un justificatif de domicile. La réservation est recommandée et vous trouverez le programme de ces « dimanches à Royaumont » sur le site de l'Abbaye.

Par ailleurs, **le Festival 2021 de Royaumont aura lieu du 21 août au 3 octobre 2021**. Il vous permettra d'assister à un grand nombre de spectacles et de concerts (coût compris entre 8€ et 20€). Tous les renseignements sur le site de Royaumont.

### BIBLIOTHEQUE COMMUNAUTAIRE :

Sans revenir sur le fonctionnement de notre bibliothèque locale (voir page 19), sachez que le site de Luzarches est temporairement fermé depuis le 14 juin pour permettre son déménagement dans les nouveaux locaux, au Château de la Motte toujours à Luzarches. La réouverture est prévue au cours du mois de septembre 2021. Toutes les autres bibliothèques du réseau (dont celle de Belloy-en-France) restent ouvertes et vous pouvez, **munis de votre Pass'Culturel**, y emprunter et y rendre vos documents, d'où qu'ils viennent.



## UN NOUVEAU DEPART POUR LE PNR OISE-PAYS DE FRANCE



Le 18 janvier 2021, le Premier Ministre **Jean CASTEX** signait la nouvelle Charte du PNR Oise-Pays de France et mettait ainsi fin à une période d'activité réduite pour le PNR. Les élections municipales ayant eu lieu au printemps 2020 et la nouvelle charte définissant un nouveau périmètre pour le Parc, un nombre important de communes du Val d'Oise comme de l'Oise ayant décidé de le rejoindre (comme ce fut le cas pour Belloy-en-France dont le conseil municipal approuva la nouvelle charte en juin 2019), il fallait procéder à l'élection des organes dirigeants. Ce fut fait lors d'un conseil syndical puis d'un bureau réunis à Gouvieux le 9 mars 2021. **Patrice MARCHAND** fut réélu président du PNR pour un nouveau mandat tandis que **Jacques RENAUD**, Maire de Châtenay-en-France, était élu vice-président pour représenter les communes valdoisiennes. Jean-Marie BONTEMPS, représentant de notre commune au PNR, était élu au bureau.

Furent ensuite constituées les commissions de travail qui préparent toutes les décisions du Conseil syndical et du bureau. Ces commissions sont ouvertes à tous les conseillers municipaux des communes adhérentes. Ainsi, pour Belloy, Florence ANSELLE, Fatima MALEK, Aline CARON, Thibaut SAINTE-BEUVE et Jean-Marie BONTEMPS ont accepté de participer aux travaux d'une ou plusieurs commissions.

D'ores et déjà les services du PNR se sont mis au travail dans plusieurs domaines. Par exemple, ils ont apporté

une aide précieuse dans **l'élaboration du PCAET** (Plan Climat Air Energie territorial) de Carnelle Pays de France approuvé

par le Conseil communautaire le 9 juin dernier et contribué à la réflexion menée par la communauté de communes sur son « **schéma vélo** ». En ce qui concerne plus spécifiquement notre commune, un « **cahier de recommandations architecturales** » est en cours d'élaboration mais nous aurons l'occasion d'y revenir prochainement.



Jean-Marie BONTEMPS



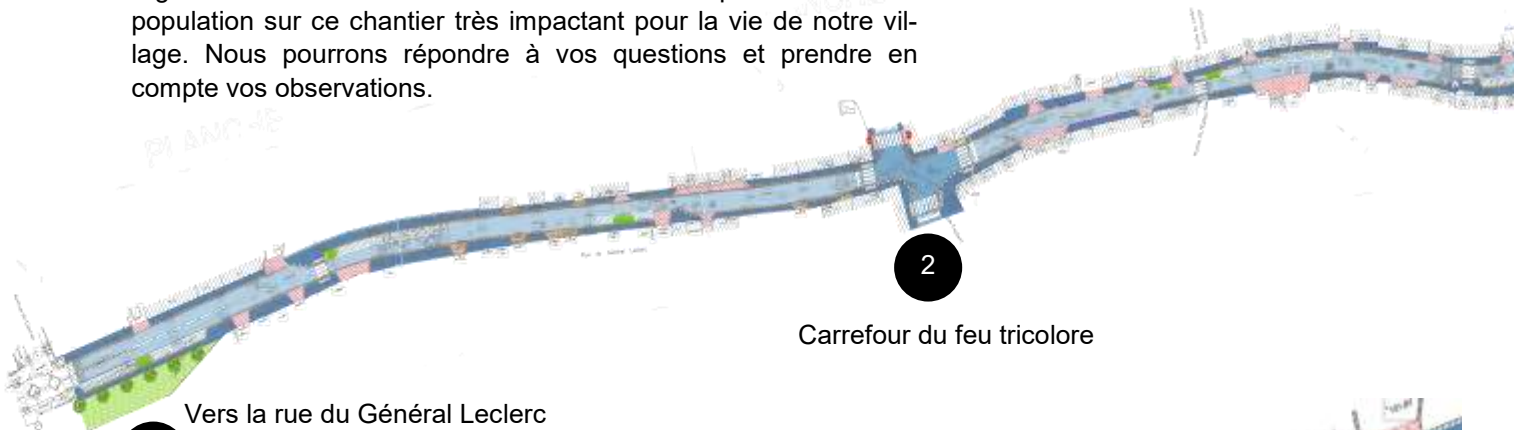
# UNE NOUVELLE JEUNESSE POUR LE CD 85

## UNE INITIATIVE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL EN REPOSE A UNE SOLLICITATION DE LA COMMUNE

Le CD 85 étant, comme sa dénomination l'indique, une route à gestion départementale, c'est au conseil départemental que revient, en réponse à une sollicitation de la commune en décembre 2018, la décision des travaux importants qui vont transformer cette route traversant notre village du nord au sud. Les décisions ont été prises par les services du conseil départemental en concertation avec les élus de la commune.

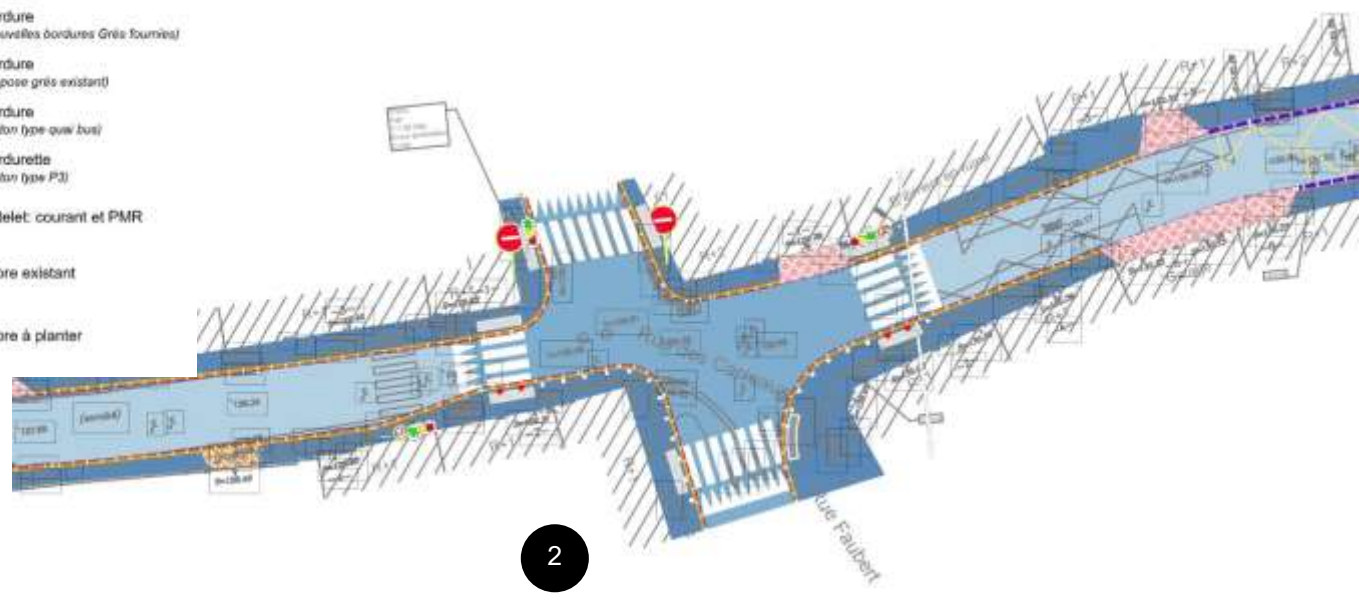
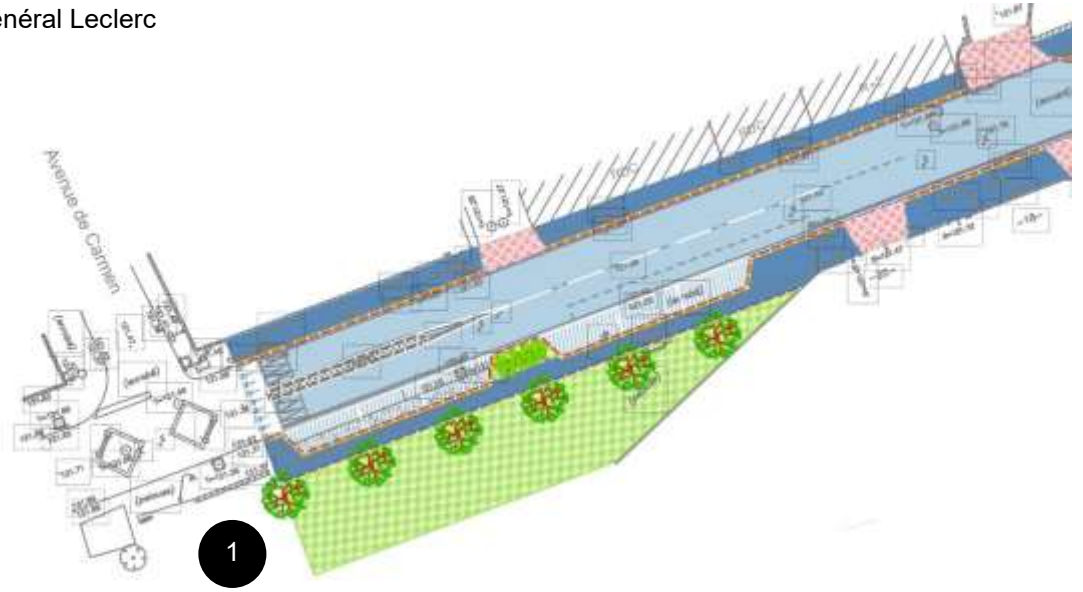
**QUEL CALENDRIER ?** Les travaux se feront en deux phases : la première au cours du dernier trimestre 2021 de l'avenue Carmen à la Place du Souvenir et la seconde, de la place du Souvenir à la sortie du village rue de la Croix Saint Georges au premier semestre 2022

**QUELLE INFORMATION AUX BELLOYSIENS ?** En septembre 2021, avant le début des travaux, une exposition des plans sera organisée dans la salle des Fêtes communale pour informer la population sur ce chantier très impactant pour la vie de notre village. Nous pourrons répondre à vos questions et prendre en compte vos observations.



### LEGENDE

- Chaussée courante (Enrobés noirs)
- Plateau surélevé (Enrobés noirs)
- Stationnement (Enrobés noirs)
- Entrée charretière (Nouveaux Pavés gris fournis)
- Entrée charretière (Pavés gris existants)
- Trottoir (Béton désactivé)
- Trottoir (Pavage pierre)
- Espaces verts (Plantations)
- Revêtement pavés (Pavés synthétiques)
- Bordure (Nouvelles bordures Grés fournies)
- Bordure (Repose grés existant)
- Bordure (Béton type quai bus)
- Bordurette (Béton type P3)
- Potelet: courant et PMR
- Arbre existant
- Arbre à planter



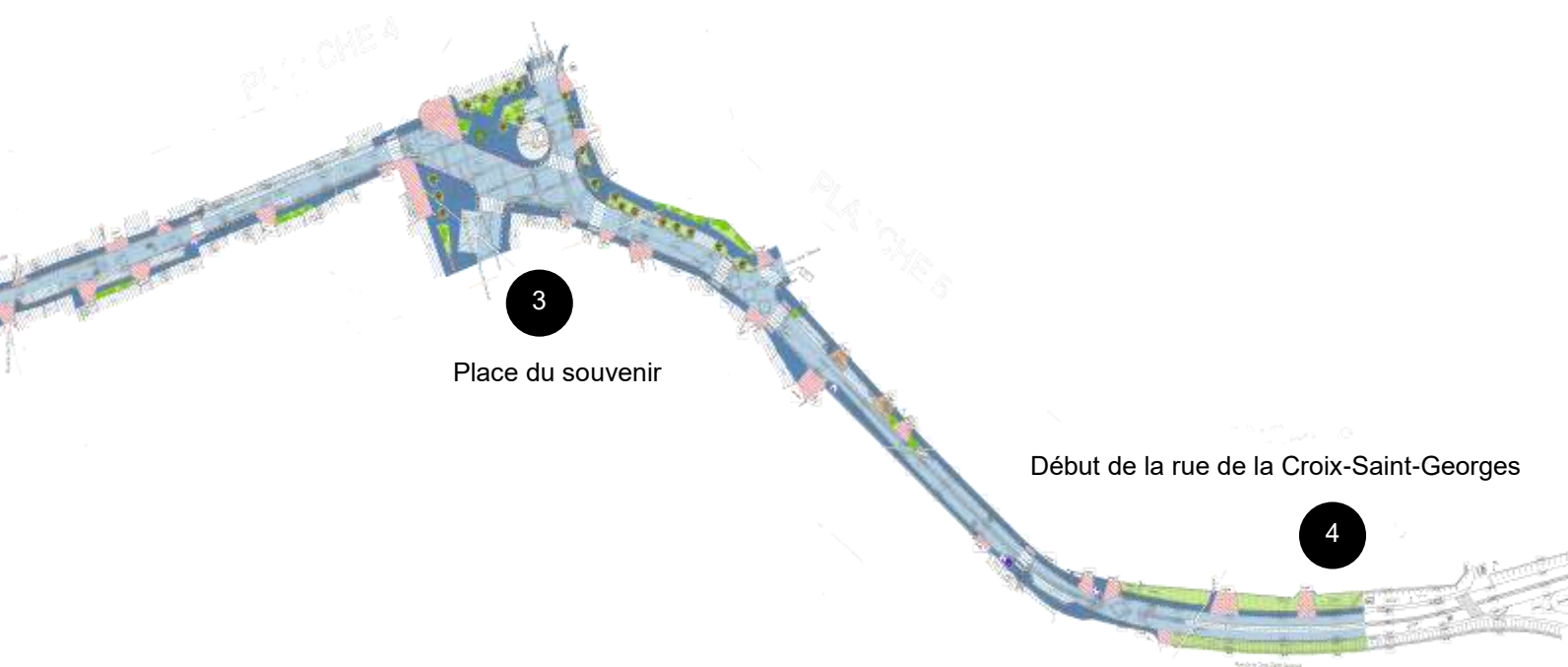


**QUELS IMPERATIFS A RESPECTER ?** Certes, le premier impératif qui s'impose, c'est l'existence même de la rue actuelle (largeur, profil, tracé) mais nous avons veillé à ce que soient prises en compte les demandes que les habitants nous ont régulièrement formulées à propos de cette voie à savoir :

Mesures pour limiter la **vitesse des véhicules**

Maintien du nombre de place de **stationnement**

Prise en compte des dispositions liées au déplacement des **personnes à mobilité réduite** (PMR) et des personnes avec voitures d'enfant (largeur des trottoirs, sécurisation des traversées notamment).



Place du souvenir

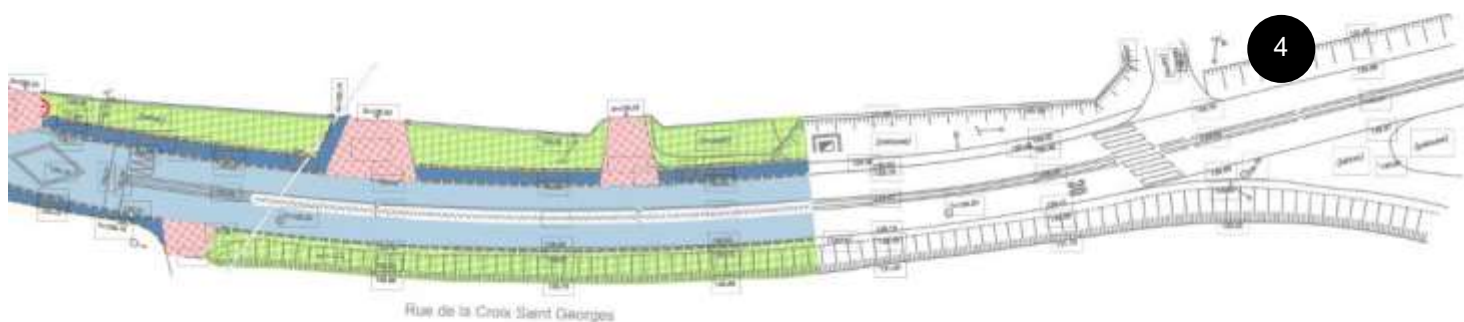
Début de la rue de la Croix-Saint-Georges



**A PROPOS DE LA PLACE DU SOUVENIR**

Cette place va être très sensiblement modifiée pour y rendre la circulation plus fluide mais aussi pour créer quelques places supplémentaires de stationnement et permettre aux engins agricoles – dont certains sont très larges – de venir de n'importe quelle rue et de repartir dans chacune des destinations envisageables (rue Mirville, rue de Verdun, rue de la Croix Saint Georges, rue Richambre). Le passage et l'arrêt des différentes lignes de cars seront également pris en compte par ces travaux.

Jean-Marie BONTEMPS  
Maire-adjoint délégué à l'environnement et au cadre de vie



Rue de la Croix Saint Georges

## Paroisse de Belloy en France

**Curé** : Abbé François SCRIVE

**Adresse** : Presbytère  
13, rue Faubert  
95270 Belloy-en-France  
Tél : 01.30.35.70.31

Courriel : [paroisse-de-belloy-en-france-95@orange.fr](mailto:paroisse-de-belloy-en-france-95@orange.fr)

**Site internet** : [www.belloy-en-france.org](http://www.belloy-en-france.org)

**Horaires des messes** : une feuille d'annonces est affichée au presbytère. (cf aussi le site internet de la paroisse)

Dimanche 11 h – Messe à Belloy

Il y a aussi une messe le dimanche à 9 h à Villiers-le-Sec et le samedi à 18h30 à Villaines-sous-Bois

Dimanche 15 août 2021 – Assomption de la Sainte Vierge Marie, Patronne Principale de la France

**11 h – Messe**

**21 h – Procession aux flambeaux et Consécration à Notre Dame.**

### Catéchisme

**Inscriptions** : mercredi 8 septembre de  
10 h 00 à 12 h 00 au Presbytère.  
14 h 30 à 16 h 00 au Presbytère.

samedi 11 septembre de  
9 h 30 à 11 h 30 au Presbytère.  
14 h 30 à 15 h 30 au Presbytère.

**Rentrée des catéchismes** : Mercredi 15 septembre à 9 h 30.

**Baptêmes** : il est indispensable de s'inscrire quelques semaines auparavant.

Que faut-il apporter ?

Un livret de famille civil.

Le livret de famille catholique, si l'on en possède un.

**Mariages** : il est indispensable de s'inscrire plusieurs mois avant le mariage et de rencontrer le prêtre avant de faire des réservations afin de connaître les dispositions de la paroisse.

D'autre part, le mariage engageant toute la vie, entraîne des droits et des devoirs conformément aux lois de l'Eglise. Il nécessite une préparation afin de savoir à quoi l'on s'engage.

L'église de Belloy-en-France, dédiée à Saint-Georges, garde la trace de plusieurs campagnes de construction échelonnées de la fin du XII<sup>ème</sup> siècle à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle. L'édifice date en majeure partie du XIV<sup>ème</sup> siècle. Des réfections notables lui ont été apportées dans le cours du XVI<sup>ème</sup> siècle.

Le plan montre un chœur et une nef, accompagnée de bas-côtés, terminés à l'Est par des absides à pans coupés. L'abside Nord, la saillie du bas-côté Nord et la base du clocher constituent la partie la plus ancienne ; les voûtes sont sur simples croisées d'ogive.

Les voûtes de la nef et des bas-côtés datent du XVI<sup>ème</sup> siècle (vers 1545) : elles sont remarquables par la diversité du dessin formé par les nervures ramifiées (étoile, large fleur à quatre pétales, lien courbe) et par les clefs sculptées de feuillages luxuriants. La façade est antérieure de quelques années. Diverses réparations du monument furent exécutées en 1598 car cette date figure à la clef de la quatrième voûte du bas-côté Nord. Elle accompagne les armoiries de la famille de Belloy, de gueules à sept losanges d'or.

L'église a été restaurée au XIX<sup>ème</sup> siècle par l'architecte Desmaret mais c'est Viollet-le-Duc qui se chargea de la réfection de la façade en 1851.

L'intérêt de l'édifice réside principalement dans son portail sur la façade Ouest. C'est un exemple caractéristique du début de la seconde Renaissance. On note dans cette façade l'utilisation des trois styles antiques, mais selon une ordonnance inverse de celle qui sera de règle plus tard.

Au-dessus des portes rectangulaires séparées par un trumeau se développe un tympan en plein cintre; la voussure est garnie de caissons sculptés où figurent des bucrânes, masques et corbeilles de fleurs ; dans les

écoinçons, on remarque l'initiale et la salamandre de François I<sup>er</sup>.

Cette disposition, somme toute traditionnelle, est complétée par un registre composé de deux colonnes corinthiennes cannelées et rudentées soutenant un entablement, sculpté d'une frise de rinceaux mêlés de têtes de bœuf, et un fronton triangulaire garni d'une tête d'ange soutenant un cartouche. L'écu somme d'un casque au centre serait un ajout moderne. Le soffite sous la frise est décoré de caissons ou l'on reconnaît l'aigle, emblème évangélique de Jean.

Trois édicules, formes de niches et lanternons ioniques superposés, établissent la liaison avec les colonnettes doriques de la balustrade de la galerie au-dessus de la baie centrale.

On ne peut s'appuyer sur aucun document pour attribuer cet ensemble à l'un ou l'autre des maîtres maçons en activité dans la région au XVI<sup>ème</sup> siècle. On peut seulement constater que l'organisation architecturale et la décoration sculptée correspondent aux modèles proposés par les livres didactiques, les gravures et dessins qui circulaient alors entre les constructeurs et les tailleurs de pierre. "Il faut reconnaître cependant qu'à Belloy l'œuvre, par son unité, sa richesse et son harmonie, sort de l'ordinaire".

Quelques éléments du mobilier conservés sont également remarquables: les fonts baptismaux en pierre, décorés de rinceaux et grotesques, datent du XVI<sup>ème</sup> siècle ; le somptueux dosseret en bois sculpté est ce qui reste du banc d'œuvre du début du XVIII<sup>ème</sup> siècle ; les panneaux de la cuve de la chaire, qui est du XVIII<sup>ème</sup> siècle, représentent des épisodes de la vie de Saint Georges.



## NOS ASSOCIATIONS :

La crise de la Covid19 a nettement entravé le monde associatif, autant sportif que culturel. De nouvelles associations ont tout de même vu le jour sur notre commune. Notamment le club de Karaté qui débutera vraisemblablement en septembre.

Le traditionnel **Forum** des associations se tiendra le **dimanche 5 septembre 2021**. Nous espérons qu'il attirera de nombreux visiteurs, désireux d'obtenir des renseignements ou simplement de s'inscrire auprès des clubs et associations qui seront présents.

Pour nos Associations, l'année 2021 a hélas débuté dans les mêmes conditions que s'est terminée l'année 2020 . Celles qui le peuvent maintiennent une activité restreinte et adaptée, et gardent ainsi un lien avec leurs adhérents. La municipalité leur témoigne son plus grand soutien.

Parce qu'il y aura un après, nous réfléchissons à la mise en œuvre d'une grande journée solidaire et familiale qui aura lieu le **samedi 16 octobre 2021** (si les conditions sanitaires nous le permettent). Plusieurs associations de notre commune sont d'ores et déjà à l'œuvre pour vous offrir une belle journée sportive, festive et chaleureuse qui permettra de nous mettre du baume au cœur après plus d'un an d'arrêt, presque deux. Nous espérons pouvoir rallier l'ensemble des associations belloysiennes pour faire de cette journée un moment de partage inter-associatif fort.

Je ne voudrais pas terminer sans remercier les responsables associatifs et tous les bénévoles qui les entourent. A Belloy-en France, il fait bon vivre, nous sommes à proximité de tout et le cadre de vie est agréable. Aussi, le tissu associatif est un atout majeur car il permet de nouer des liens forts entre habitants et créer des solidarités de proximité.

Delphine Drapeau  
Maire-Adjointe aux Associations





## LA JAD

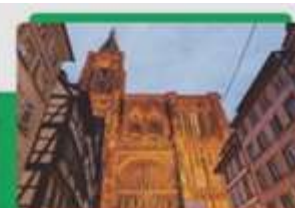
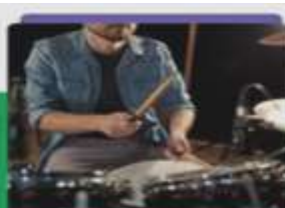
L'association JAD, dont les principales activités sont peinture sur soie et cartonnage, a hâte de rouvrir ses ateliers dès que cela sera possible.

Nos nombreux projets, comme l'organisation d'une exposition, la participation au concours de Peinture sur soie à Mantes-la-Jolie ainsi que la visite du Musée de la Nacre et de la Tableterie à Méru ne sont pas abandonnés. Nous avons tous envie de nous retrouver ensemble et de reprendre nos créations.

A tous les adhérents et aux personnes qui souhaitent nous rejoindre, nous donnons rendez-vous à la Maisons pour tous, aussitôt que des instances dirigeantes nous autoriseront à redémarrer les activités associatives.

Pour tous renseignements prenez contact avec :

- Mme COLLIN Lorraine, présidente de la JAD au 06 71 81 31 12
- Lenka Banvillet, secrétaire de la JAD, 06 84 93 49 95

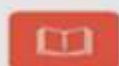


L'association Belloy en France autrement, est une association d'actions sociales, sportives et culturelles.



### SPORT

Marche hebdomadaire et courses tous âges.  
Initiations sportives.  
Organisation d'événements



### EDUCATION

Soutien scolaire.  
Apprentissage du français.



### CULTURE

Expositions culturelles.  
Salles pédestres.  
Balades citoyennes pique-nique



### SOCIAL

Dépannage informatique.  
Informations aux premiers secours.  
Accompagnement du handicap dans Belloy.



### ANIMATION

Organisation d'événements festifs  
Concerts/spectacles.

L'association Belloy-en-France autrement poursuit ses randonnées un dimanche sur deux quand les consignes sanitaires le permettent. Du débutant au passionné, c'est une belle occasion de se retrouver et de découvrir notre région.

Notre équipe profite de cette période compliquée pour préparer de nouveaux projets, notamment dans le domaine de la culture, la solidarité et l'écologie.

Par ailleurs, Belloy-en-France autrement s'engagera prochainement dans un programme de protection de l'environnement. Notre objectif : préserver notre cadre de vie de toutes nuisances environnementales.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec notre bureau. En attendant de vous retrouver, prenez soin de vous et de vos proches.

Président: Daniel Guedon, Vice-Président: Dorothee Marcy, Trésorier : Céline Gulassa,  
Secrétaire : Maria Marais

ADHÉREZ A L'ASSOCIATION : 10 € PAR AN ET PAR PERSONNE  
FAMILLE DE 4 OU PLUS : 30 € PAR AN



Association Belloy-en-France autrement



belloyenfranceautrement@gmail.com



## Belloy en fête, du changement :

Toute l'équipe du BEF est heureuse d'accueillir son nouveau président : **Gilles Damaret** à qui **Didou (André Gareau)** laisse la main.

Didou (qui reste vice-président) a consacré beaucoup de temps et d'énergie dans cette association, ou il a mis tout son cœur. Gilles prend donc la relève au sein de cette grande famille qu'est le BEF.

Bienvenue également à Christelle.

C'est avec grands regrets que nous avons dû annuler presque toutes nos manifestations, cette année encore.

Nous sommes plus que jamais dans l'attente de la reprise des festivités.

C'est pour cela que nous espérons pouvoir reporter notre Brocante au mois de septembre :

**Inscription Brocante Dimanche 5 septembre 2021**

**Brocante Dimanche 19 septembre 2021**

**Beaujolais Jeudi 18 Novembre 2021**

*Comme toujours, toute personne désirant rejoindre notre association est la bienvenue.*

*Si vous avez des suggestions ou des commentaires,*

*suivez-nous sur notre page Facebook : Belloy En Fête Bef*



Gilles



Didou



Fabienne



Néné



Emilie



Corinne



Christine



Christine



Mathilde



Jérôme



Christiane



Magali



Florence



Guillaume



Virginie



Christelle



Jérôme



## Retour sur l'édition 2020 du Téléthon

Belloy en France a su s'adapter aux conditions très particulières et a pu proposer des animations auxquelles vous avez répondu présents :

- . Marche gourmande
- . Tombola
- . Petits déjeuners à domicile
- . Vente de crêpes à domicile
- . Page de Collecte, Dons et un don institutionnel
- . Vente de peluches...

Nous avons pu ainsi reverser à l'A.F.M. Téléthon la somme de **6977,00€**, ce qui a permis une Collecte nationale de **77 298,024€**.

Grâce à ce chiffre inespéré, ce sont des essais qui vont pouvoir continuer, ce sont des médicaments qui vont être trouvés et c'est toujours plus d'espoir pour les personnes malades. Alors, encore une fois, le COTAB vous remercie du fond du cœur.

Que nous réserve 2021 ?

Nos prochains rendez-vous :

- . dimanche 30 mai, Livraison/Drive Petits Déjeuners « Fêtes des Mères »
  - . dimanche 27 juin, notre 3<sup>ème</sup> Marche Gourmande Spéciale Vacances
  - . dimanche 14 novembre, notre 3<sup>ème</sup> Salon du Vinyle, tant attendu, et déjà presque entièrement réservé.
- Et puis le Téléthon 2021, qui se déroulera les 3, 4 et 5 décembre.

Associations, Écoles, Commerçants, Partenaires, Bénévoles, Municipalité, nous comptons sur vous afin de nous épauler pour l'édition 2021. Les enfants, les familles et les chercheurs comptent énormément sur vous.

Merci à vous, portez-vous bien  
Les membres du COTAB



## BIBLIOTHEQUE DE BELLOY-EN-FRANCE

La bibliothèque a de nouveau ouvert ses portes le lundi 3 mai à 15h30, en maintenant les gestes barrières de rigueur. Gel antibactérien, masques et seulement 2 adhérents à la fois dans la bibliothèque. Si les conditions le permettent, nous devrions rester ouvert jusqu'à fin juin aux horaires habituels et tout le mois de **juillet, le samedi matin de 10h à 12h30**.

Tous livres rapportés à la bibliothèque subissent une quarantaine de 3 jours préconisée par la communauté de commune avant d'être redonnés à un autre adhérent.

Une pensée pour tous nos adhérents qui ont subi comme nous tous cette crise de Covid qui nous a obligé à rester fermé et souhaitons vivement reprendre dès le mois de septembre notre rythme d'ouverture habituel.

Françoise VILTET







## "L'évazion" toujours active ! On repart dès que possible... Soyez prêts !

Présente lors du forum des associations de Belloy, nous avons pu organiser une séance d'inscriptions après avoir fait repartir notre association...

Pour le moment, tout reste en suspens car nous tenons à faire des cours en présentiel...

La zumba c'est du partage, de l'énergie, du fun, tous ensemble!!  
On se met sur les startin' blocks! À très bientôt...

L'évazion





*Karaté Goju Ryu d'Chinawa*  
**Gymnastique guerrière**

*Belloy-en-France*

### KARATE.CONTACT.TRADITIONNEL

	ENFANTS	-	ADULTES
	7-13 ANS		A PARTIR DE 14 ANS
MARDI-JEUDI	18H30-19H30		19H30-21H30
VENDREDI (CONTACT)			19H30-21H30
SAMEDI (KATA)	14H00-15H00		15H00-16H30

### LE GOJU RYU

*Le style se distingue par ses positions naturelles et ses déplacements souvent circulaires.  
Les frappes ont été élaborées pour un maximum d'efficacité, visant les points vitaux.*

### VOS PROFESSEURS



**CYRIL 3EME DAN**  
*Les styles pratiqués, Shotokan, Wado Ryu, Uchi Ryu et style actuel Goju Ryu (depuis 2003)  
Autre pratique Karaté contact, Body Karaté*

**THIERRY 1ER DAN**  
*Les styles pratiqués, Wado Ryu, Shito Ryu, Shotokan, Shotokaï et style actuel Goju Ryu (depuis 2016).  
Autre pratique Kick Boxing*

NOUS CONTACTER : [XCTGOJU@GMAIL.COM](mailto:XCTGOJU@GMAIL.COM)

## ASC BELLOY ST MARTIN SECTION FOOTBALL

Pour nos 220 adhérents et nos 16 équipes la saison a bien commencé en septembre comme d'habitude mais a été arrêtée au niveau des compétitions dès le 15 10 2020.

Nous avons donc du nous adapter en permanence pour continuer l'activité tout au long de la saison malgré l'interdiction de faire des rencontres amicales, entre clubs, et des tournois très appréciés par nos adhérents.

Du fait du couvre-feu à 18 H puis à 19H, nous avons concentré nos entraînements les mercredis, samedis et dimanches, les 6 à 9 ans le samedi matin, les 10 à 13 ans le mercredi et le samedi après-midi, les féminines le samedi après-midi, et les adultes le dimanche, nous allons continuer ainsi jusqu'en juin sauf si le couvre feu était levé.

### TOURNOIS

Cette année nous ne pouvons pas organiser nos tournois inter clubs qui réunissent d'habitude 200 enfants chaque week-end pendant 2 week-end en juin, en 2020 nous avons fait des journées internes au club en septembre, cette année on verra suivant les décisions gouvernementales. Ces annulations entraînent des pertes de recettes importantes pour le club.

### REMERCIEMENTS

Nous remercions les mairies de BELLOY et ST MARTIN pour l'entretien des terrains, les habitants de BELLOY et de ST MARTIN pour leurs dons à l'occasion du calendrier

2021 du club, distribué en partie dans les boîtes à lettres. Nous remercions aussi nos fidèles sponsors en ces temps difficiles notamment ceux qui ont participé au calendrier 2021 : AU PAIN DORE Rémy PLATEAU à BELLOY, FLEURATICE à BELLOY, PELAYO BTP, ACJL RENOV à BELLOY, la pharmacie LAWNICZAC à ST MARTIN, la boulangerie PETIT à ST MARTIN, la fromagerie du pays viarmois à VIARMES, le CAFE DE LA MAIRIE RESTAURANT PIZZA à BELLOY, et l'atelier des supporters. Nous remercions enfin tous ceux qui nous aident par leurs dons ou sponsoring.

**Nous recherchons toujours des bénévoles pour encadrer les équipes.**

**Pour tous renseignements, dons ou sponsoring vous pouvez contacter : Thierry LESAFFRE 01 30 35 99 34 ou Didier JEAN au 01 30 35 91 32**







## CCM BELLOY 2021 : Résister et Patienter

vouement habituel mais qui aura comme tant d'autres structures sportives besoin de soutien financier pour exister, les clubs comme les fédérations sont réellement en grand danger ...

Mais, le vélo résistera plus que jamais, le sport en général est une nécessité pour la santé qui pourrait en douter en 2021 !

Alain DENIS

Avant tout commentaire, le président et les adhérents du CCM BELLOY souhaitent adresser un message de soutien aux familles endeuillées ou qui ont été durement touchées par cette crise sanitaire ;

Difficile de faire un bilan, ou d'établir des projets sportifs tant cette pandémie mondiale a vidé de son sens les ambitions des uns et des autres.

Une instabilité durable qui a pour conséquence l'annulation des compétitions depuis le début de la saison 2021, malgré l'espoir de la fin de saison 2020 qui avait laissée entrevoir des perspectives plus favorables avec notamment un protocole renforcé testé lors de notre organisation en septembre 2020 à Attainville et qui fut d'ailleurs un beau succès ;

Alors, du déconfinement au re-confinement il faut encore et toujours résister et espérer un avenir meilleur...

C'est dans cet état d'esprit que les coureurs du CCM BELLOY se sont préparés en s'entraînant durement l'hiver dernier avec une motivation intacte !

L'espoir est grand de se retrouver sur la ligne de départ très prochainement peut être en Juin si tout va mieux et de renouer avec nos traditionnelles organisations

Pour l'heure, le prix du conseil municipal de Belloy prévu le 8 mai a été annulé, les courses sur la commune de Attainville le 4 juin en nocturne et le samedi 4 septembre seront-elles maintenues ? réponse dans quelques semaines !

Enfin, côté effectifs grande stabilité au CCMB gage de bonne ambiance, notons l'arrivée de Franck LACAINÉ coureur d'expérience et capitaine de route d'une équipe pour laquelle le président Michel PENZA apporte tout son dé-





## Nous avons rencontré pour vous, Léa GODARD, une belloysienne championne de France.



### UNE ENFANCE BELLOYSIENNE

Née en 1999 en Seine-Saint-Denis, Léa est arrivée à Belloy-en-France avec ses parents en 2002. Après avoir suivi son école maternelle à Aubervilliers, elle rejoint, à partir du cours préparatoire le parcours scolaire de tous les jeunes de notre village : école élémentaire Albert Bouchez, collège de Montsourt et Lycée de Luzarches. Son baccalauréat en poche, elle suit les cours de l'Université de Cergy où elle termine actuellement sa troisième année en droit, année de la licence. Son projet professionnel est en effet de devenir avocate en droit des affaires mais, pour ce faire, elle attend une affectation universitaire pour préparer un master. Depuis un an et demi, la situation sanitaire bouleverse sa scolarité : si les travaux dirigés sont organisés par demi-groupes en présentiel, tous les cours magistraux le sont en distanciel. Certes, cela nécessite de la part des étudiants autonomie, rigueur et sérieux mais Léa a « l'impression de travailler 24h/24 » pour maintenir le niveau de ses acquis.

### UNE VOCATION « TARDIVE » POUR LE KARATE

Ce n'est que vers 9 ans que Léa, marquée par des films d'action, donne le choix à ses parents : « Je veux faire du foot ou du karaté ! ». Ce sera le karaté et, à l'occasion d'un forum des associations, elle s'inscrit au club de Domont pour lequel elle garde une certaine nostalgie (« C'est mon club formateur et ça ne s'oublie pas !»). Cette vocation est, selon elle, bien tardive car les enfants débutent souvent le karaté à 4 ou 5 ans. Elle y progresse techniquement rapidement et participe à des compétitions avec les clubs voisins (Sarcelles, Domont, Montsourt, etc.) puis départementales. Ces compétitions sont organisées par catégories en fonction du sexe, de l'âge et du poids. Très rapidement elle devient championne du Val d'Oise et de l'Île de France, titres qu'elle remportera plusieurs fois. Elle participera à sa première compétition nationale à l'âge de 13 ans puis chaque année. Elle envisage alors de suivre une section « Sport Etudes Karaté » au Mans mais s'éloigner de ses parents l'en dissuade. Elle rejoint alors, en 2015, « l'Association amicale sportive Karaté Sarcelles », l'un des meilleurs clubs français, et son directeur technique et coach principal, Daniel de BARROS. Cette année-là, elle obtient son premier titre de championne de France en individuel. Elle en obtiendra d'autres aussi bien en individuel qu'en équipe.

### UNE BRILLANTE CARRIERE SPORTIVE

Sans entrer dans les détails, le karaté est un sport qui comprend différentes sections correspondant aux diverses façons dont sont exécutés les katas, les différents gestes techniques. Les compétitions se focalisent soit sur les « **katas** » (représentation de gestes techniques complétée, pour les compétitions par équipes, par un **Bun-kai** qui est une mise en situation des katas) soit sur les « **combats** », séquence animée qui oppose deux sportifs. Léa préfère les combats (« Je ne me sens pas très à l'aise en kata »). Comme pour le judo, les **ceintures** (blanche, jaune, orange, verte, bleue, marron et noire avec les dans) marquent des étapes de la carrière sportive mais, selon Léa, « la technique ne fait pas forcément le champion ».

Outre plusieurs titres de championne de France en équipe, Léa gagne la Coupe de France en 2015 et 2017, participe à l'Open Adidas, à l'Open d'Angleterre (en individuel et en équipe) et à plusieurs autres compétitions internationales. En 2017, au vu de ses brillants résultats, elle participe au Stage « France » à Montpellier destiné aux postulantes à l'équipe de France.

### BEAUCOUP D'EFFORTS POUR EN ARRIVER LA !

Ces satisfactions sont le résultat de beaucoup d'efforts. Léa se rappelle qu'en terminale, elle s'entraînait 1h30 6 jours sur 7. A peine rentrée du lycée, elle était conduite à Sarcelles (« J'ai des parents très compréhensifs et dévoués ») pour s'entraîner. Elle avait alors le statut de « sportif de haut niveau ». Depuis lors, les études universitaires à Cergy (jusqu'à quatre heures de transport A/R), la pandémie de covid, son changement de catégorie (espoir à 18 ans et senior à 21 ans) qui entraîne une élévation importante du niveau qui devient réservé à des professionnels, lui ont fait perdre son statut. Quel sera son avenir sportif ? Il dépendra de ses études universitaires « qui sont ma priorité » affirme-t-elle. Peut-être va-t-elle se réinvestir dans le karaté pour progresser encore ; sinon, un autre sport lui fait de l'œil : le KRAV-MAGA. A bon entendeur....

Jean-Marie BONTEMPS





## Publications issues de Facebook:

Pet Alert Val-d'Oise 95 a une nouvelle photo · 7 h · 📍

DE RETOUR CHEZ EUX ❤️

TROUVÉS 1 chien et 1 chienne Berger Australien à VILLAINES-SOUS-BOIS  
06/06/21

Secteur : Près du tabac le bel oie  
Ne porte pas de collier  
Silhouette dodue. Taille moyenne. Poils longs

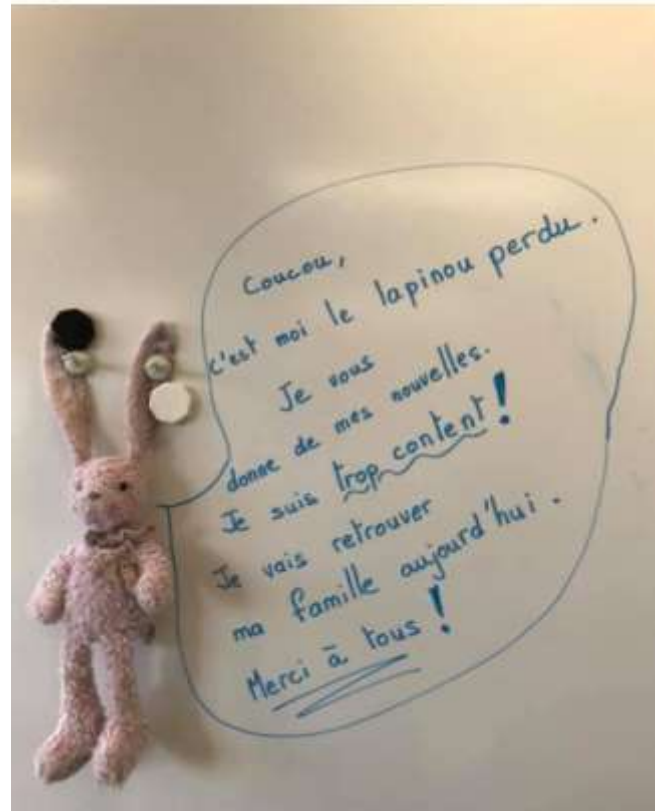
... Plus



Sebastien Hennequin  
29 mars · 📍



Catherine Delmer  
11 février · 📍



JO EL  
27 février · 📍

"Au bout du chemin"

#belloymémoirevivante





## DE NOUVELLES ENTREPRISES SUR NOTRE COMMUNE :



Un projet travaux ?  
Nous mettons notre savoir faire à votre service.  
Tous Travaux de Rénovation.  
Construction Individuelle clef en main.  
Dépannage : Plomberie/ Electricité  
Devis gratuit.  
SAS Avenir Construction -16 bis rue du Général Leclerc –  
95270 Belloy en France –RCS Pontoise 894 036 151  
TEL 07 69 69 93 87 -  
Email:[avenirconstruction2020@gmail.com](mailto:avenirconstruction2020@gmail.com),  
Instagram : avenir\_construction\_95



VotreConfig, Société Informatique  
Dépannage et Assemblage sur mesure  
07 62 77 57 84  
[contact@votreconfig.fr](mailto:contact@votreconfig.fr)



Entreprise spécialisée en électricité générale et en domotique :  
mise en conformité, alarme intrusion, interphonie, sécurité incendie,  
motorisation de portails, neuf ou rénovation

06 88 84 00 42 paulocoimbra@hotmail.com

**Institut Boréale**

Ongles en Gel / Vernis Semi permanent  
Rehaussement de cils/Teinture de cils  
Extensions de Cils  
Épilations

**Situé :**  
**Clos la Fontaine**  
**à**  
**Belloy en France**

**Prise de RDV par SMS**  
**ou**  
**via la page Facebook**

# Tribunes libres pour la majorité et l'opposition



## TRIBUNE LIBRE DES ELUS « ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR avec Raphaël BARBAROSSA »



### A quelque chose malheur est bon

Notre village et sa population ont traversé une période particulièrement difficile de deux mois : entre l'annonce faite au conseil municipal le 10 mars 2021 du projet de construction d'une maison d'arrêt sur notre territoire et le déplacement du Premier ministre le 7 mai 2021 au cours duquel il a rendu publique l'annulation de ce projet. Deux mois de forte activité pour tous vos élus, deux mois de démarches et d'initiatives très diverses des uns et des autres pour s'opposer à ce projet.

Nous ne reviendrons pas ici sur la **solidarité** que nous ont exprimée tous les **élus de Carnelle Pays de France** (qui ont voté unanimement à l'initiative de **Patrice ROBIN** une motion de soutien en conseil communautaire mais nombreux furent ceux qui, en plus, ont pris des initiatives dans leurs communes pour soutenir nos démarches), notre conseiller départemental **Daniel DESSE**, notre député **Guillaume VUILLETET** qui a notamment permis un contact direct entre nos élus et le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice ni, bien entendu, **Patrice MARCHAND**, président du Parc Naturel Régional Oise Pays de France, dont le message particulièrement efficace et argumenté adressé au ministre prouvait l'incompatibilité de ce projet de maison d'arrêt avec la charte du Parc signée par le Premier Ministre lui-même le 18 janvier 2021. Toutes ces solidarités – et toutes celles que nous ne reprenons pas ici - sont allées droit au cœur des Belloysiens.

Mais deux points méritent à notre avis d'être soulignés :

- **Le premier est que les Belloysiens ne se sont pas résignés à l'inacceptable.** Ils auraient pu le faire devant l'ampleur du projet, son état apparent d'avancement et la puissance de l'Etat qui en était le promoteur. Et pourtant, faisant fi des forces en présence, ils n'ont pas baissé les bras, eux, jusqu'à la déclaration officielle de Jean CASTEX à Gonesse. Bravo et merci.

- **Le second est qu'un nombre important de Belloysiens s'est, à cette occasion, investi dans les affaires de la commune.** Nous avons vu, au cours de ces deux mois, fleurir les initiatives notamment au sein du collectif « Belloy sans prison ». Des citoyens de notre commune se sont révélés en cette occasion, ont élaboré des stratégies pour s'opposer au projet ministériel, ont fait du porte à porte, rédigé des tracts, tenu des points d'information au marché de Viarmes, ont fait signer des pétitions, argumenté, etc. Nous pensons que cet investissement de nouveaux acteurs locaux est une **richesse pour notre village**, richesse qui ne soit être ni ignorée ni minorée dans les mois et les années qui viennent pour la gestion des affaires locales.

Une fois de plus, le diction populaire « A quelque chose malheur est bon » se sera révélé exact. A chacun d'entre vous, nous souhaitons des congés d'été reposants.

Les élus de la Liste « Ensemble construisons l'avenir »



## TRIBUNE LIBRE DES ELUS « BELLOY AUTREMENT »

### Les élus de la liste « Belloy Autrement »

#### Permettons à la jeunesse d'espérer en l'avenir !

L'actuelle **crise sanitaire**, nous fait craindre pour tout à la fois : la vie de nos aînés et des jeunes qui sont fortement secoués par leurs conditions d'apprentissage, « **l'ubérisation** » de la société et le changement climatique.

Les **impacts** engendrés par le **COVID-19** accentuent la **précarité** des moins de 30 ans, qui ont du mal à s'alimenter, se vêtir, se loger. Ces difficultés matérielles sont d'une violence inouïe que les confinements et le couvre-feu ont fait éclater au grand jour. À cela s'ajoute une détresse psychologique, la solitude, l'absence de perspective face à la situation sanitaire et environnementale. Attachés à leurs études et à leur avenir, ils ont besoin d'avoir des relations sociales, des espaces d'échanges, de loisirs mais aussi d'actions communes pour trouver leur place et espérer en l'avenir. Cela participe à l'épanouissement de ces jeunes adultes.

Il faut **garantir** aux jeunes un revenu minimal d'existence afin de leur permettre d'être autonome, de trouver leur voie, de rechercher sereinement leur premier emploi, de sortir des inégalités familiales fortes pour se lancer dans la vie active, familiale et citoyenne.

Il faut **favoriser** l'accès aux lieux de culture, de convivialité, de création de solidarités actives... par la gratuité des musées, un pass culture jusqu'à 30 ans...

Enfin, il faut sans attendre les **écouter**, les associer afin d'agir pour davantage de solidarité, prendre des mesures rapides et fortes pour atténuer le changement climatique et s'adapter à celui-ci afin d'assurer un monde vivable et fraternel ! Prenez soin de vous et des autres !





## Retrouvez-nous sur nos différentes applications

Vous avez trois possibilités de nous retrouver sur internet:

- Le site officiel de la mairie qui vous sera bientôt proposer sur une nouvelle formule plus actuelle <https://www.belloy-en-france.fr/>
- Facebook : Ville de Belloy en France <https://www.facebook.com/villedebelloyenfrance>
- L'application gratuite «My Mairie» sur Smartphone ou tablette vous informe en continu sur l'actualité de notre village.  
Pour la télécharger :
  - Soit sous iOS depuis App Store
  - Soit sous Android depuis Google play en indiquant Belloy en France



## EN CAS DE CANICULE, 5 CONSEILS TOUJOURS VALABLES :

- 1- **Buvez fréquemment et abondamment** (au moins 1,5 litre d'eau par jour même si vous n'avez pas soif)
- 2 - **Evitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique, maintenez votre logement frais** (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- 3 - **Rafrâchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour** (douches, bains, brumisateurs ou gant de toilette mouillé sans vous sécher)
- 4 - **Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais**, (pièce la moins exposée de votre logement, supermarchés, cinémas...)
- 5 - **Aidez les personnes les plus fragiles et n'hésitez pas à demander de l'aide** (notamment auprès de votre mairie). Pour ce qui est de notre commune, **Richard BRUXELLES**, gardien de police municipale, les membres du CCAS ainsi que le secrétariat de la mairie sont à votre disposition pour intervenir rapidement.
- 6 - **Le registre des personnes vulnérables** est disponible en mairie et les intéressés (répondant aux critères de sélection liés à l'âge ou au handicap) ont la possibilité de se signaler en mairie afin qu'ils puissent être informés des recommandations d'usage lors du déclenchement du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels  
**Vous pouvez joindre le secrétariat le matin ou laisser un message l'après-midi au : 01 30 35 70 14**



## Civisme et respect, l'affaire de Tous !

Au chapitre des nuisances générées au quotidien, l'article 2 de l'arrêté municipal du 01 juillet 2015 stipule entre autre, que les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, perceuses, bétonnières, raboteuses, ou scies mécaniques) ne peuvent être effectués que de :

**8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30, les jours ouvrables**  
**9h00 à 12h00 et 16h00 à 19h00 les samedis**  
**10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés**



## Etat civil

### Bienvenue

ZEPP Jean-Louis	18/12/2020
LAUVAND BARBIER Emma	25/01/2021
FAYE Léna	06/02/2021
LUIS ARAÚJO DOS SANTOS Alice	15/02/2021
DA COSTA Pablo	23/03/2021
CHRÉTIEN Alice	13/05/2021

### Félicitations

Didier BUET et Sabrina LESME	22/05/2021
------------------------------	------------

### Ils nous ont quittés

EL SHEBLY Nelya	10/12/2020
LHOMME Michel	10/12/2020
SCHIFFMANN Daniel	21/12/2020
KRAJNOVIC Radomir	13/03/2021
LUTON Pierre	16/03/2021
BLAZIKOWSKI Marie née POTERALA	27/03/2021
PICHAFFROY Roger	14/04/2021
QURESHI Mohammad	21/05/2021

## Numéro Pratiques

Pompiers 18  
Samu 15  
Dr R. Barbarossa  
01 30 35 75 65  
Pharmacie de Carnelle Leroux  
01 30 35 75 21

Micro-crèche  
01 30 35 08 39  
Ecole maternelle  
01 30 35 74 11  
Ecole élémentaire  
01 30 35 71 56

Collège Marcel Pagnol,  
Montsout  
01 34 69 85 92  
Lycée Gérard de Nerval,  
Luzarches  
01 30 29 55 00

CAF  
0 810 25 95 10  
SNCF  
3635  
Enedis  
09 72 67 50 95  
GRDF  
08 00 47 33 33  
Eau Potable CEG  
01 34 38 86 86  
Eaux Usées Veolia  
09 69 36 04 00

Infirmières-infirmiers :  
Cabinet d'Asnières sur Oise :  
01 30 35 34 82  
Cabinet de Viarmes :  
01 30 35 44 75  
Saint Martin du Tretre :  
J.Fumaz 06 02 64 31 17  
C.Namin 06 14 78 23 59  
M.N . Dumas 06 95 85 10 87

## Agenda 2021

Rentrée scolaire	jeudi 2 septembre 2021
BEF-Inscription Brocante	dimanche 5 septembre 2021
Forum des associations	dimanche 5 septembre 2021
BEF-Brocante	dimanche 19 septembre 2021
Journée de l'Environnement C3PF	dimanche 3 octobre 2021
Fête Médiévale d'Asnières sur Oise	9 et 10 octobre 2021
Journée inter-associations	dimanche 17 octobre 2021
3 <sup>ème</sup> salon du vinyle	dimanche 14 novembre 2021
BEF-Beaujolais	jeudi 18 novembre 2021
Téléthon	3-4-5 décembre 2021